

Arabie saoudite: interdiction des syndicats et esclavagisme moderne (25.1.12)

Bruxelles, le 25 janvier 2012 (CSI en ligne): Un nouveau rapport de la Confédération syndicale internationale sur les droits des travailleurs en Arabie saoudite révèle que le travail des enfants, la discrimination et le travail forcé ont atteint des niveaux inquiétants dans le pays.

Le rapport, qui doit être présenté le 25 janvier, à l'occasion de l'examen des politiques commerciales du royaume par l'Organisation mondiale du commerce (OMC), a établi que l'Arabie saoudite enfreignait toutes les normes fondamentales du travail.

Sharan Burrow, secrétaire générale de la CSI, a déclaré qu'il n'existe pas une seule organisation syndicale en Arabie saoudite puisque la loi n'autorise pas leur existence.

« Les salariés n'ont que le droit de créer des "comités de travailleurs" auxquels le gouvernement et l'employeur doivent participer. Les syndicats, la négociation collective, les grèves et même les manifestations publiques sont interdits.

En dépit de l'interdiction de faire grève, quelques mouvements non autorisés ont lieu. En octobre de l'année dernière, 16 travailleurs chinois ont été arrêtés pour leur participation à une grève à laquelle ont pris part au moins 100 Chinois à l'œuvre dans un projet de construction ferroviaire. Les grévistes exigeaient des augmentations salariales et de meilleures conditions de travail et de vie », a expliqué Sharan Burrow.

Le rapport révèle aussi que la législation discrimine ouvertement les femmes qui, dans de nombreux cas, doivent obtenir l'autorisation de leur « gardien » pour être employées. Les rémunérations des femmes sont 84 % inférieures à celles d'hommes ayant des postes similaires.

Toutefois, ce sont les 8,3 millions de travailleurs migrants, et surtout le million et demi de femmes employées comme domestiques, qui subissent le plus d'abus; bon nombre vit en effet dans des conditions proches de l'esclavage. Les bonnes proviennent principalement du Népal, d'Indonésie et des Philippines.

Plus tôt dans le mois, une domestique népalaise a finalement été libérée après avoir été retenue en otage par son employeur saoudien pendant 21 mois. La femme était enfermée, ne recevait qu'une tranche de pain par jour pour se nourrir et a subi des tortures après avoir essayé de s'échapper.

« Des milliers de travailleurs migrants sont torturés, travaillent de longues heures, vivent dans des lieux confinés et sont, en général, privés de leurs libertés fondamentales. Les autorités saoudiennes n'ont jamais tenté de résoudre le problème et de sanctionner les infractions graves qui restent impunies, poursuit Sharan Burrow.

L'Arabie saoudite a bâti sa richesse et a gagné son statut sur le dos de travailleurs et de travailleuses qui subissent des actes de violence et de torture, et qui sont privés de leurs libertés fondamentales. Il est temps de nettoyer l'économie saoudienne et d'accorder à tous les travailleurs le droit de s'organiser, de négocier collectivement et de faire grève. »

Le Conseil général de l'OMC procédera à l'examen des politiques commerciales de l'Arabie saoudite à Genève les 25 et 27 janvier. L'OMC s'est engagée à respecter les normes fondamentales du travail.

Pour lire le rapport complet de la CSI à l'occasion de l'examen des politiques commerciales: <http://www.ituc-csi.org/internationally-recognised-core,10469.html>

La CSI représente 175 millions de travailleuses et de travailleurs au travers de 308 organisations nationales affiliées dans 153 pays et territoires.

Site web: <http://www.ituc-csi.org> et <http://www.youtube.com/ITUCCSI>